

Calgary



# Vehicle for Hire



## BULLETIN N° 002

### RENOUVELLEMENT DES PLAQUES D'IMMATRICULATION DE TAXIS ET DE TAXIS ACCESSIBLES

MAI 2025

La période de renouvellement des plaques d'immatriculation de taxis et de taxis accessibles pour l'année 2025 aura lieu du 1<sup>er</sup> au 30 juin.

Le temps d'attente au bureau de Vehicle for Hire peut être plus long que d'habitude à l'approche de cette période d'achalandage. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension. Bien que nous examinions la possibilité de déplacer le processus de renouvellement en ligne, pour le moment, les renouvellements doivent être effectués en personne au bureau de Vehicle for Hire.

Le bureau (2340, 22 Street N.E.) est ouvert de 8 h à 16 h 30, du lundi au vendredi, pour les renouvellements de permis. Nous rappelons aux titulaires de plaques d'apporter leur permis de conduire de l'Alberta ou leur permis de conduire de taxi valide. Le coût de renouvellement de la plaque d'immatriculation d'un taxi est de 495 \$.

Le Vehicle for Hire Bylaw (règlement relatif aux véhicules de location) comprend des dispositions concernant l'importance de renouveler la plaque d'immatriculation d'un taxi ou d'un taxi accessible.

#### Article 35

1) Si la période de validité d'une *plaque d'immatriculation d'un taxi* ou d'une *plaque d'immatriculation d'un taxi accessible* prend fin et qu'une demande de renouvellement n'est pas produite **dans les 30 (trente) jours suivant la date d'expiration**, alors la plaque d'immatriculation de taxis ou de taxis accessibles est réputée abandonnée et le droit de renouveler la plaque est perdu.

Au plaisir de vous revoir au mois de juin. Veuillez adresser vos questions par écrit à [VFHlicensing@calgary.ca](mailto:VFHlicensing@calgary.ca).

Cette communication est traduite en amharique, arabe, français, hindi, pendjabi, somali et ourdou. Cliquez [ici](#) pour consulter les documents.

Cordialement,

**Cory Porter**

Chef adjoint, Vehicle for Hire

Gestion des urgences et sécurité communautaire